

Séance du vendredi 24 novembre 2023

Date de la convocation: 20/11/2023

Membres en  
exercice : 14

Présents : 10

Votants: 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstentions : 0

*L'an deux mille vingt-trois et le vingt-quatre novembre  
l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la  
présidence de Olivier MAGUET,*

**Présents** : Olivier MAGUET, Annick IENZER, Joël BOISSIERE,  
Jean-Jacques DEBIEVE, Richard DETHYRE, Thomas  
HOURLIER, Michèle MATHIEU, Catherine PECHERY, Jacky  
PECHERY, Flavie ROUSSEAU-LEKUCHULA

**Représentés** : Anne COLLINOT par Flavie  
ROUSSEAU-LEKUCHULA, Emilie KONNERT par Annick  
IENZER

**Excusés** : Adeline BEAUFUMÉ, Barbara LOUCHART

**Absents:**

**Signature du contrat de MOE pour les travaux de réhabilitation des réseaux  
d'assainissement - (D 2023 182)**

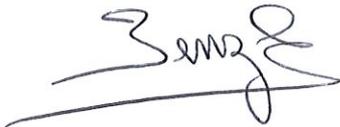
Le Maire rappelle l'opération de réhabilitation des réseaux d'assainissement et présente la proposition technique et financière d'un maître d'œuvre pour les phases conception et réalisation pour un montant de 26 060,40 € TTC au titre du forfait provisoire de rémunération.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et par un vote à main levée à l'unanimité, ACCEPTE de notifier le marché de maîtrise d'œuvre à la SAS C3i pour un montant de 26 060,40 € TTC au titre du forfait provisoire de rémunération.

AUTORISE le Maire à signer tout document inhérent à la présente délibération.

Ainsi délibéré, les jours mois et an, et que dessus ont signé tous les membres présents.

Secrétaire de séance  
Annick IENZER



Le Maire  
Olivier MAGUET

